



Par SDÉ, courriel et messenger

Le 29 avril 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

M^e Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : HQCMÉ – Demande d'adoption de normes de fiabilité en suivi de la décision D-2016-059
Dossier Régie: R-3943-2015 / Notre dossier : R051437 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec, par sa Direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec, dépose auprès de la Régie les normes adoptées par la Régie de l'énergie dans ses décisions D-2016-059 et D-2016-066 ainsi que leur annexe respective dans leurs versions française et anglaise, relativement au dossier mentionné en objet.

Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)